Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 15

Artikel: L'emploi du grès dans la construction

Autor: Bloesch

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

juxtaposition fera naître. Il cherchera à produire un bon effet d'ensemble.

Pourquoi le directeur de musée n'agirait-il pas de même façon? Au lieu d'un salon, il aurait plusieurs salles, au lieu de vingt tableaux qui sont donnés, il aurait à choisir parmi des centaines de toiles celles qui lui paraissent les plus dignes de figurer à la place d'honneur. Il les répartirait selon leurs affinités esthétiques et les associerait en de belles harmonies. Imaginez encore à côté de ces tableaux des œuvres qui les complètent: ici quelques bronzes, là des vases, des bahuts et des fauteuils et vous aurez une idée des ensembles variés, agréables et véritablement artistiques que l'on pourrait créer.

De semblables associations de formes, de couleurs et de caractères n'auraient, remarquons-le bien, rien de définitif, rien d'immuable. Elles supporteraient, bien mieux que des collections méthodiquement classées, des transformations. Elles pourraient être retouchées et rajeunies de temps en temps. Le principe d'une semblable sélection a été adopté d'ailleurs en partie déjà dans quelques grands musées. Appliquez-le d'une manière plus large, plus complète, et vous aurez le véritable musée des Beaux-Arts. Ce musée n'aura pas besoin d'être bien grand, il n'aura pas besoin d'être bien rempli. Trois ou quatre salles suffiront pourvu qu'elles soient aménagées pour le plaisir de ceux qui aiment à s'y arrêter et non en vue des passants pressés qui les traversent au pas de course.

L'administration publique qui aurait le courage de rompre avec des traditions respectables, qui élèverait un véritable temple à la Beauté dans la Cité aurait plus de chance de développer le goût du public qu'en lui imposant des kilomètres de galeries bien éclairées. Je ne conteste pas d'ailleurs l'utilité des séries méthodiquement classées. Je prétends simplement qu'elles trompent et fatiguent le visiteur. Elles le trompent parce qu'elles prétendent s'adresser à la fois à son intelligence et à son sentiment et qu'en réalité elles parlent à sa seule raison. C'est pourquoi je serai heureux de voir introduire, dans les musées, une distinction très nette, entre la partie consacrée à l'art et celle qui est une illustration de l'histoire de l'art. Là, sans luxe inutile, sans gardiens galonnés et sans parquets cirés, dans des couloirs bien éclairés, on pourra exposer avec tout l'ordre et la précision voulue les documents de l'art, les archives esthétiques de l'humanité. Ceux qui pénétreront dans cette vaste bibliothèque sauront ce qu'ils vont y chercher, des notions, des faits et non des impressions. Personne ne sera forcé d'y entrer, personne n'en sera exclu. Sur la porte de l'une des galeries sera inscrit le mot: art, sur celle de l'autre le mot: science. Chacun choisira selon ses goûts.

Camille Martin.

L'emploi du grès dans la construction.

Le grès a toujours été très recherché par les constructeurs; il est facile à travailler; il peut être taillé en profils très fins, il a une couleur très agréable qui ne s'impose pas avec trop d'insistance aux regards. Les observations qu'on a faites au cours de ces dernières années ont malheureusement modifié la bonne opinion qu'on avait jusqu'alors du grès. On trouve que cette pierre se désagrège d'une façon beaucoup trop rapide sous l'action des intempéries et l'on cherche à la remplacer par des matériaux plus solides et plus résistants. Il est étrange que l'on ait commencé si tard à se plaindre du grès; le fait est que l'on craint aujourd'hui de l'employer et que l'on peut s'attendre à voir son rôle dans la construction diminuer toujours plus d'importance. Cela est particulièrement regrettable pour les régions où le grès se trouve en abondance, car à la suite de nombreuses expériences on est parvenu à produire de la pierre artificielle qui imite à s'y méprendre les produits naturels et qui prendra sans aucun doute leur place dans un avenir très rapproché. Certes il y a fort longtemps que l'on connaît le caractère friable du grès; cependant autrefois la pierre s'effritait beaucoup moins rapidement que de nos jours; elle résistait pendant des siècles, tandis qu'aujourd'hui elle se désagrège au bout de quelques dizaines d'années. On est donc en droit de se demander si la cause du mal ne doit pas être cherchée ailleurs que dans les propriétés du grès lui-même. Avant de déconseiller d'une manière générale l'emploi du grès dans la construction, il est juste d'entendre l'opinion de tous ceux qui ont étudié attentivement les phénomènes de désagrégation de cette matière, il est particulièrement intéressant de prendre connaissance des résultats des plus récentes expériences faites à ce sujet. D'après une communication adressée à la « Gazette de Francfort », la décomposition du grès se produirait par l'action de l'acide sulfurique qui est contenu dans l'air, particulière-

ment dans les villes industrielles. Des recherches ont été faites au moment de l'élaboration des plans d'un hôtel de ville monumental à Barmen. Au début, l'on avait l'intention de se servir de grès de Bamberg. En suite des constatations faites sur l'action de l'acide sulfurique, tant sur les bâtiments de Barmen que sur des édifices construits dans d'autres villes industrielles, on a renoncé au grès et l'on a employé à la place une pierre calcaire (Muschelkalkstein). Le meilleur connaisseur des matériaux de construction, M. Hertel, architecte du dôme de Cologne, après avoir procédé à des essais à l'aide de 130 espèces de pierres différentes, déconseille formellement l'emploi du grès. Il raconte à ce propos l'histoire d'un cadeau fait jadis à l'œuvre du dôme de Cologne par le roi Louis de Bavière. Ce cadeau consistait en un envoi de 10 000 mètres cubes du meilleur grès de Bavière. Ce fut un cadeau très coûteux, car les travaux nécessités par la réparation des constructions édifiées avec ces matériaux ont absorbé des centaines de mille francs. La pierre calcaire (Muschelkalkstein) a une propriété très avantageuse: en attaquant sa surface, l'acide sulfurique forme une couche protectrice, une sorte de gomme qui met la pierre à l'abri des influences atmosphériques.

Etant donné le grand rôle que joue le grès dans l'architecture moderne, il est à peine besoin d'insister sur les conséquences qui résulteraient de son abandon complet. Le fait d'employer d'autres matériaux a le plus souvent pour conséquence de rendre la construction beaucoup plus coûteuse, car peu de pierres sont aussi tendres et aussi faciles à travailler.

En Suisse, le grès ou la molasse joue un rôle très important. Beaucoup d'anciens monuments ont été construits en pierre tendre et leur entretien est très coûteux. Cependant, les frais de restauration sont bien moins considérables que dans les régions industrielles, spécialement dans les pays de charbonnage. Il serait en tout cas regrettable qu'à Berne, pour ne citer qu'un exemple, la molasse du pays fut abandonnée pour donner raison à des théories d'école qui prennent trop facilement la valeur de principes indiscutables. L'aspect si caractéristique de la ville de Berne provient en grande partie de l'emploi de la molasse; c'est grâce à elle que les rues possèdent un cachet de distinction et d'harmonie dont il existe peu d'exemples ailleurs. Sans doute, la cathédrale de Berne a passablement souffert des intempéries; mais en la restaurant avec des grès de qualité supérieure, elle pourra encore braver des siècles. On ne peut d'ailleurs pas avoir, quant à la durée des matériaux, les mêmes exigences pour toutes espèces d'édifices. Dans nos pays où l'air n'est point encore saturé de poussière de charbon, la résistance de la molasse est très suffisante pour les cas ordinaires. Dans les édifices privés qui atteignent rarement un âge très avancé, son emploi est tout à fait indiqué. Il ne faut pas tirer des conclusions de faits exceptionnels, comme si tous les bâtiments avaient des ornements semblables à ceux de la cathédrale de Berne.

Les expériences faites à Cologne et à Barmen sont certainement intéressantes et utiles; il ne faut pas cependant en conclure que la molasse doit disparaître à jamais de la liste de nos matériaux de construction. *Blœsch.*

CHRONIQUE SUISSE

Bellinzone. Décoration de l'église.

Après qu'on aura achevé la restauration extérieure de l'église paroissiale, on entreprendra la réfection de l'intérieur. L'ingénieur de la ville, M. Bonzanigo, a déjà présenté son projet qui comprend la décoration des cinq chapelles. Le devis dépasse légèrement la somme de 6000 francs.

Berne. Hôtel Suisse.

Le nouvel Hôtel Suisse, en face de la gare, vient d'être inauguré. On sait que l'ancien hôtel a dû disparaître pour faire place à une construction monumentale qui occupe tout l'espace compris entre la Spitalgasse et la Neuengasse. L'Hôtel Suisse, avec ses belles arcades, occupe une bonne partie de cette longue façade. Il a été construit avec un capital de 4300000 francs.

Berne. Le nouveau Kursaal.

Les tractations engagées depuis fort longtemps avec des banques bernoises afin de trouver les ressources financières pour la construction du Kursaal ont enfin abouti. L'autorisation de construire a été accordée et les travaux ont commencé le 24 juillet. Si tout va bien, le bâtiment sera sous toit au milieu d'octobre et le 15 avril, le 1er mai 1914 au plus tard il pourra être livré à l'exploitation. Pendant les travaux le Kursaal reste ouvert comme de coutume.

Saint-Gall. Nouvel Hôtel de ville.

La direction des travaux de Saint-Gall soumet aux autorités municipales un projet d'hôtel de ville qui, par ses proportions grandioses, mérite d'éveiller l'intérêt de tous ceux qui, en Suisse, s'intéressent aux questions d'édilité. Nous espérons pouvoir donner, dans l'un de nos prochains numéros, des détails circonstanciés sur ce projet établi après des années de travaux préparatoires par M. Max Müller (B. S. A), architecte de la ville de Saint-Gall.

Winterthour. Musée industriel.

La commission centrale du Musée industriel ouvre parmi les peintres et décorateurs suisses ou établis en Suisse un concours en vue d'obtenir des projets de décoration d'une salle. Une somme de 1400 francs est affectée aux prix. Les projets doivent être livrés le 1er décembre 1913 au plus tard au Musée industriel de Winterthour. Le programme peut être demandé à la direction des musées industriels de Zurich et de Winterthour.